



SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 29 JUIN 2026

DELIBERATION N° 32/2026

Portant décision modificative n°1 du budget principal et des budgets annexes Eau, Déchets et Assainissement au titre de l'exercice 2026

Date de convocation :
22 juin 2026

Date de séance :
29 juin 2026

Date de publication de
la liste des délibérations :
2 juillet 2026

NOMBRE DE CONSEILLERS

EN EXERCICE : 35
PRESENTS : 27
PROCURATIONS : ... 06
VOTANTS : 33
POUR : 33
CONTRE : 00
ABSTENTION : 00

Le lundi 29 juin 2026 à 9h, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni dans la salle du Conseil Municipal de la mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur Tetuahau TEMARU, Premier Adjoint, et ce conformément aux articles L 2121-10 et L 2121-14 du Code Général des Collectivités Territoriales applicable aux communes de Polynésie Française.

Étaient présents :

Nom – Prénom	Prés.	Abs.	Procuration
TEMARU Oscar		X	
TEMARU Tetuahau	X		
LAURENT Victoire	X		
SANFORD Vetea	X		
VANAA Emma	X		
TERIITEHAU Roberto	X		
TEAUNA ép POIA Clarisse	X		
PURENI Tunui			R. TERIITEHAU
TOKORAGI Ella	X		
BERNARDINO Joël	X		
TEMARU ép LE GALL Tevai	X		
TEFAATAU-FIRUU ép MATI Juliana	X		
AUBRY Joseph	X		
TEURU ép MAI Bélinda	X		
NIVA Pauline	X		
TAUMIHAU ép RICHMOND Roti	X		
SALOMON Ariena	X		
MAI Gérard			O. TOKORAGI
MAI CLARK ép PATU Andrée	X		
TOKORAGI Ole	X		
TEUIRA Jean-Paul			B. MAI
CROLAS Tamaehu		X	
TEANOMAU ép HIKUTINI Lucie	X		
MAMATUI ép GRAND-PITTMAN Tekakwitha	X		
RICHMOND Maruia	X		
ARIOTIMA Matuanui	X		
LE CAILL Turatahi	X		
MERETA Nohoarii	X		
MAI Georges			M. TUPANA
OPETA Temana	X		
SIAOU CHIN Pascal	X		
TUPANA Moihara	X		
AITAMAI Mara	X		
CADOUSTEAU Myriam			M. AITAMAI
TOKORAGI Wilson			M. RICHMOND



Les conseillers présents représentant la majorité des membres en exercice, qui sont au nombre de 27, il a été procédé conformément à l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales applicable aux communes de Polynésie Française, à la nomination d'un secrétaire de séance pris dans le sein du Conseil Municipal, Victoire LAURENT ayant obtenu la majorité des suffrages a été désignée pour remplir cette fonction qu'elle a acceptée.

Madame Clarisse POIA a ensuite exposé à l'assemblée que :

Par délibérations n°01/2026, n°02/2026, n°03/2026, n°04/2026, n°05/2026, n°06/2026, n°07/2026 et n°08/2026 du 12 février 2026, le conseil municipal approuve la reprise anticipée des résultats et des restes à réaliser 2025, de l'affectation du résultat 2025 du budget principal et adopte le budget principal ainsi que les budgets annexes Eau, Déchets et Assainissement au titre de l'exercice 2026. Aujourd'hui, de nouvelles modifications doivent être apportées aux dits budgets afin d'y intégrer notamment :

- Les résultats définitifs de l'exercice et restes à réaliser 2025,
- L'affectation du résultat 2025 du budget principal,
- Les subventions du FIP et du Contrat de Ville au profit des projets d'investissement et de fonctionnement,
- Les besoins nouveaux ou complémentaires exprimés par les services municipaux.

I. BUDGET PRINCIPAL

1. Recettes de fonctionnement

Chapitre	Libellé	BP 2026	DM 1/2026	BP 2026 modifié	Variation
Total recettes réelles de fonctionnement		3 467 743 908	38 261 510	3 506 005 418	1%
013	Atténuation de charges	19 000 000	0	19 000 000	0%
70	Produits des services, du domaine et ventes	124 409 908	0	124 409 908	0%
73	Impôts et taxes	1 100 000 000	0	1 100 000 000	0%
74	Dotations et participations	2 221 874 000	37 424 130	2 259 298 130	2%
75	Autres produits de gestion courante	2 460 000	0	2 460 000	0%
77	Produits exceptionnels	0	837 380	837 380	-
Total recettes d'ordre de fonctionnement		2 131 127 092	334 640	2 131 461 732	0%
002	Résultat de fonctionnement reporté	2 124 965 092	0	2 124 965 092	0%
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	6 162 000	334 640	6 496 640	5%
Total recettes de fonctionnement		5 598 871 000	38 596 150	5 637 467 150	1%

- **Chapitre 74 – Dotations et participations (+37,424 millions), dont :**
 - +34,076 millions de dotation non affectée de fonctionnement complémentaire décidé en comité des finances locales du 12 février 2026 et attribuée par arrêté n° HC/076/DIE/FIP du 4 mars 2026,
 - +3,348 millions de subventions du Contrat de ville au profit du reliquat des projets Matahiapo 2025 (195 996 FCFP) et des projets 2026 de la DDESC (3,152 millions).
- **Chapitre 77 – Produits exceptionnels (+837 380 FCFP) :** recouvrement de créances antérieurement admises en non-valeur.
- **Chapitre 042 – Opérations d'ordre (+334 640 FCFP) :** ajustement de crédits sur amortissements des subventions d'équipement.

2. Dépenses de fonctionnement

Chapitre	Libellé	BP 2026	DM 1/2026	BP 2026 modifié	Variation
Total dépenses réelles de fonctionnement		4 233 894 000	66 174 750	4 300 068 750	1,6%
011	Charges à caractère général	780 989 459	50 114 699	831 104 158	6,4%
012	Charges de personnel et frais assimilés	2 400 131 852	5 000 000	2 405 131 852	0,2%
65	Autres charges de gestion courante	203 980 565	0	203 980 565	0%
66	Charges financières	3 539 000	0	3 539 000	0%
67	Charges exceptionnelles	838 618 773	11 060 051	849 678 824	1,3%
68	Dotations aux provisions	6 634 351	0	6 634 351	0%
Total dépenses d'ordre de fonctionnement		236 861 000	-8 848 950	228 012 050	-3,7%
023	Virement à la section d'investissement	26 015 000	0	26 015 000	0%
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	210 846 000	-8 848 950	201 997 050	-4,2%
Total dépenses de fonctionnement		4 470 755 000	57 325 800	4 528 080 800	1,3%

- **Chapitre 011 – Charges à caractère général (+50,115 millions), dont :**

- +4,378 millions des factures sur consommation d'eau des bâtiments et infrastructures communaux à la suite de diverses fuites constatées,
- +2,001 millions pour l'achat d'alimentation au profit des projets financés par le Contrat de ville,
- +1,400 millions de crédits complémentaires au marché 22/2026 attribué à Bioland destinés à l'entretien des bacs à graisse de la Cuisine Centrale,
- +62 000 FCFP d'achat en matériels et produits d'entretien des motos de la Police Municipale,
- +1,886 millions de fournitures de petits équipements au profit des projets financés par le Contrat de Ville (+396 817 FCFP), de pots et terreaux pour le service Embellissement (+989 595 FCFP) et de 10 trousseaux de 1^{er} secours à destination des écoles (+500 000 FCFP),
- +16,303 millions de manuels et de jeux éducatifs au profit des écoles maternelles (+7,405 millions) et primaires (+8,898 millions) de la commune,
- +410 190 FCFP de location de pylône en contrat avec Onati pour les sirènes d'alerte tsunami,
- +681 600 FCFP de locations diverses liées aux projets financés par le Contrat de Ville,
- +2,772 millions de protocoles d'accord liés aux frais de réparation de véhicules communaux réalisés sans bons de commande,
- +4,351 millions pour la réparation de 10 pirogues communaux du Fare Tau Va'a,
- +817 196 FCFP de factures impayées sur contrat 07/2022 de la société Berger-Levrault au titre de la maintenance du logiciel budgétaire et comptable,
- +4,305 millions de prestations pour l'élaboration d'une feuille de route en matière de responsabilité sociétale des entreprises (+745 800 FCFP) et la réalisation du bilan carbone (+3,559 millions),
- +200 000 FCFP de frais de justice à l'encontre de la commune dans le cadre du contentieux avec la SAEM Socredo,
- +80 000 FCFP de goodies dans le cadre des projets financés au titre du Contrat de Ville,
- +840 000 FCFP de location de transport en commun à destination des projets financés par le Contrat de Ville,
- +135 261 FCFP de frais de gardiennage au profit des manifestations financées au titre du Contrat de Ville,
- +9,493 millions de prestations de service au titre du contrôle interne comptable et financier avec la société INGEFI (+2,486 millions), des projets financés au titre du Contrat de Ville (+4,916 millions) et de la certification ISO 2026 des services communaux (+2,091 millions).
- **Chapitre 012 – Charges de personnel (+5,000 millions) :** indemnités complémentaires pour travaux dangereux, insalubres, incommodes et salissants (ITDIIS) des agents communaux affectés dans les établissements scolaires.
- **Chapitre 65 – Autres charges de gestion courante (0 FCFP) :** crédits annulés inscrits au 6512 « Redevances pour logiciels » (-6,637 millions) et réaffectés au 651 « Redevances pour concessions, brevets, licences » (+6,637 millions) au profit des logiciels en nuage.
- **Chapitre 67 – Charges exceptionnelles (+11,060 millions), dont :**
 - +7,022 millions au titre de la prise en charge des frais de relogement de la famille TERIIRERE (622 500 FCFP) et des travaux de sécurisation du talus de ladite famille (6,4 millions) permettant leur réintégration dans leur foyer,
 - +1,045 millions de titres annulés partiellement sur exercices 2024-2025 sur factures de panneaux publicitaires de la société Carrefour Faa'a pour erreur de facturation,
 - +2,993 millions de subventions d'équilibre du budget principal, dont +6,824 millions au budget annexe Déchets et, -3,832 millions au budget annexe Eau.
- **Chapitre 042 – Opérations d'ordre (-8,849 millions) :** l'ajustement des dotations aux amortissements des biens immobilisés.

RESULTAT

La balance générale de fonctionnement est arrêtée en suréquilibre de 1 109,386 milliards, avec 5 637,467 milliards de recettes et 4 528,080 milliards de dépenses et, en baisse de 18,730 millions par rapport au budget primitif en raison notamment des dotations aux amortissements (-8,849 millions et -4%) compensées par les dotations et participations (+37,424 millions et +2%) alors que les charges à caractère générale (+50,115 millions) évoluent de +6%.

3. Recettes d'investissement

Chapitre	Libellé	BP 2026	DM 1/2026	BP 2026 modifié	Variation
Total recettes réelles d'investissement		886 967 615	219 034 926	1 106 002 541	25%
10	Dotations, fonds divers et réserves	512 681 789	6 491 701	519 173 490	1%
024	Produits de cession	9 298 000	0	9 298 000	0%
2017006	FIP - Mise aux normes de Ruatama maternelle	273 867 000	0	273 867 000	0%
2021001	CRSD - Marché cité Bopp Dupont	43 195 000	0	43 195 000	0%
2022008	PAYS - Caveaux et enfes T2 - Phase 3	38 325 826	0	38 325 826	0%
2024023	Etude réhabilitation structures proximité	9 600 000	0	9 600 000	0%
2024026	Mise en conformité PIAFAU primaire	0	199 663 790	199 663 790	-
2025006	Réhabilitation maison associative de PAMATAI	0	12 879 435	12 879 435	-
Total recettes d'ordre d'investissement		1 383 122 385	65 689 594	1 448 811 979	5%
001	Solde d'exécution reporté d'investissement	1 146 261 385	0	1 146 261 385	0%
021	Virement de la section de fonctionnement	26 015 000	0	26 015 000	0%
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	210 846 000	-8 848 950	201 997 050	-4%
041	Opérations patrimoniales	0	74 538 544	74 538 544	-
Total des recettes d'investissement		2 270 090 000	284 724 520	2 554 814 520	13%

- **Chapitre 10 – Dotations, fonds divers et réserves (+6,492 millions)** : la dotation non affectée d'investissement complémentaire décidé en comité des finances locales du 12 février 2026 et attribuée par arrêté n° HC/076/DIE/FIP du 4 mars 2026.
- **Opération 2024026 – Mise en conformité PIAFAU primaire (+199,664 millions)** : les crédits de paiement 2026 correspondant à l'avance de 30% de la subvention FIP d'un montant global de 665,545 millions accordée par arrêté n° HC/203/DIE/FIP du 28 avril 2026.
- **Opération 2025006 – Réhabilitation maison associative de PAMATAI (+12,879 millions)** : la subvention au titre du contrat de ville obtenue par délibération n°03/2026 du syndicat mixte le 27 février 2026.
- **Chapitre 040 – Opérations d'ordre de transfert entre sections (-8,849 millions)** : l'ajustement des dotations aux amortissements des biens immobilisés.
- **Chapitre 041 – Opérations patrimoniales (+74,538 millions)** : la régularisation comptable des avances versées aux entreprises dans le cadre des marchés publics.

4. Dépenses d'investissement

Chapitre	Libellé	BP 2026	DM 1/2026	BP 2026 modifié	Variation
Total dépenses réelles d'investissement		2 263 928 000	150 829 666	2 414 757 666	6%
16	Emprunts et dettes assimilées	22 115 000	0	22 115 000	0%
20	Immobilisations incorporelles	15 212 000	-4 800 000	10 412 000	-32%
204	Subventions d'équipement versées	464 742 785	41 219 332	505 962 117	9%
21	Immobilisations corporelles	563 645 613	5 582 911	569 228 524	1%
2017006	Mise aux normes Ruatama maternelle	406 522 000	34 226 200	440 748 200	8%
2021001	Marché cité Bopp Dupont	144 627 000	0	144 627 000	0%
2021002	Eclairage public LED	6 194 755	0	6 194 755	0%
2021003	Construction du CIS	18 000 000	0	18 000 000	0%
2021007	Centrales photovoltaïques bâtis communaux	56 900 000	0	56 900 000	0%
2021018	Rénovat° et extens° salle de boxe Ganivet	5 538 132	0	5 538 132	0%
2021019	Automatisation des tableaux de bord	598 643	0	598 643	0%
2022001	Réhabilitation de la Cuisine Centrale	8 871 000	0	8 871 000	0%
2022006	Acquisition du logiciel comptable et financier	6 127 738	1 827 148	7 954 886	30%
2022008	Caveaux et enfes T2 - Phase 3	34 278 000	0	34 278 000	0%
2023001	Aménagement des locaux du PSII	1 564 300	-1 564 300	0	-100%
2023004	Etudes complexe GANIVET "Village Ofe Ofe"	6 679 000	0	6 679 000	0%
2024001	Relogement SEI et PM à la DSPC	89 787 000	0	89 787 000	0%
2024002	Mise en conformité fourrière communale	766 532	350 000	1 116 532	46%
2024005	Réfection des servitudes communales	181 561 112	0	181 561 112	0%
2024008	Aménaget cours écoles Teroma et Pamatai	2 000 000	0	2 000 000	0%
2024009	Extension bungalow DDESC	30 000 000	2 700 000	32 700 000	9%
2024023	Etude réhabilitation structures proximité	21 400 000	0	21 400 000	0%
2024024	Refonte du site internet	5 464 844	0	5 464 844	0%
2024025	Rénovation bâtiment de la PM	62 150	0	62 150	0%

Chapitre	Libellé	BP 2026	DM 1/2026	BP 2026 modifié	Variation
2024026	Mise en conformité PIAFAU primaire	12 021 000	0	12 021 000	0%
2024030	Etude acoustique des cantines scolaires	3 000 000	0	3 000 000	0%
2025001	Réhabilitation de la mairie de FAA'A	8 205 000	0	8 205 000	0%
2025004	Aménaget d'espaces verts et VRD à Ruatama mat	13 411 000	0	13 411 000	0%
2025005	Travaux de désamiantage école FARAHEI NUI 3	10 647 000	35 788	10 682 788	0,3%
2025006	Réhabilitation maison associative de PAMATAI	1 880 000	32 198 587	34 078 587	1713%
2025008	Travaux d'eau pluviale & désamiantage VAIAHA	16 726 000	-16 726 000	0	-100%
2025009	Mise aux normes installations sportives	3 000 000	0	3 000 000	0%
2025010	Mobilier scolaire	27 508 396	0	27 508 396	0%
2025013	Installation vidéo surveillance en zone urbaine	3 000 000	0	3 000 000	0%
2025014	Extension maison associative Te Vai Hotuarea	902 000	0	902 000	0%
2025015	Embellissement Aratia Nelson Mandela	3 530 000	0	3 530 000	0%
2025016	Cartographie des projets urbains	240 000	-240 000	0	-100%
2026001	Travaux de désamiantage de l'ATACEM	2 200 000	0	2 200 000	0%
2026002	Rénovation de la salle omnisports de Piafau	15 000 000	0	15 000 000	0%
2026004	Rénovation toitures en rauoro Centre Administratif	16 000 000	0	16 000 000	0%
2026007	Pré-réhabilitation de l'école Farahei nui 3	31 000 000	28 020 000	59 020 000	90%
2026008	Réalisation maquette numérique du PGA	3 000 000	0	3 000 000	0%
2026010	Mise en œuvre d'une solution GED	0	28 000 000	28 000 000	-
Total dépenses d'ordre d'investissement		6 162 000	74 873 184	81 035 184	1215%
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	6 162 000	334 640	6 496 640	5%
041	Opérations patrimoniales	0	74 538 544	74 538 544	-
Total des dépenses d'investissement		2 270 090 000	225 702 850	2 495 792 850	10%

- **Chapitre 20 – Immobilisations incorporelles (-4,800 millions)** : crédits annulés et réaffectés dans l'opération 2026010 « Mise en œuvre d'une solution de gestion électronique des documents (GED) ».
- **Chapitre 204 – Subventions d'équipements versées (+41,219 millions)** : subvention prélevée au budget principal au bénéfice des projets d'investissement des budgets annexes eau (+10,061 millions) et déchets (+31,158 millions).
- **Chapitre 21 – Immobilisations corporelles (+5,583 millions), dont :**
 - +1,101 millions correspondant aux frais de notaire afférents aux acquisitions immobilières des parcelles n°176 section P à Teroma (+738 000 FCFP) et n°753 section M à Auae (362 823 FCFP),
 - +2,876 millions de travaux de sécurisation du talus de Puurai (+836 000 FCFP) et du pont de Heiri (+2,040 millions),
 - +230 000 FCFP pour la mise en place d'ancrages de stationnement des trucks,
 - +358 520 FCFP de travaux d'électrification du dispensaire du mont Sinaï à la suite de la chute du poteau électrique et du transformateur de EDT,
 - +1,018 millions d'achat de matériel de débroussaillage du service Embellissement.
- **Opération 2017006 – Mise aux normes de Ruatama maternelle (+34,226 millions)** : travaux supplémentaires constatés en cours du chantier (+30,000 millions) et la revalorisation par avenants des contrats 21/2022 et 22/2022 de la société TCT (+4,226 millions).
- **Opération 2022006 – Acquisition du logiciel comptable et financier (+1,827 millions)** : solde du marché n°07/2022 de la société Berger Levrault.
- **Opération 2023001 – Aménagement des locaux PSII (-1,564 millions)** : opération annulée.
- **Opération 2024002 – Mise en conformité de la fourrière communale (+350 000 FCFP)** : réajustement du marché de maîtrise d'œuvre n°06/2025 avec WONG Tamatoa.
- **Opération 2024009 – Extension du bungalow DDESC (+2,700 millions)** : frais d'études liés à la reprise des dossiers de consultation des entreprises et à la passation des contrats de contrôle technique.

- **Opération 2025005 – Travaux de désamiantage école Farahei nui 3 (+35 788 FCFP) :** frais sur avis d'appel d'offres.
- **Opération 2025006 – Réhabilitation maison associative de Pamatai (+32,199 millions) :** frais d'études et de travaux financés par le Contrat de Ville à hauteur de 40%.
- **Opération 2025008 – Travaux d'eau pluviale et désamiantage à Vaiaha primaire (-16,726 millions) :** crédits annulés suite à l'achèvement des travaux réalisés à moindre coût.
- **Opération 2025016 – Cartographie des projets urbains (-240 000 FCFP) :** projet abandonné.
- **Opération 2026007 – Pré-réhabilitation de l'école Farahei nui 3 (+28,020 millions) :** réévaluation du coût des travaux (+28,000 millions) et avis d'appel d'offres au Journal Officiel (+20 000 FCFP).
- **Opération 2026010 – Mise en œuvre d'une solution de gestion électronique de documents (+28,000 millions) :** nouveau projet destiné à l'ensemble des services communaux.
- **Chapitre 040 – Opérations d'ordre de transfert entre sections (+334 640 FCFP) :** ajustement de crédits sur amortissements des subventions d'équipement.
- **Chapitre 041 – Opérations patrimoniales (+74,538 millions) :** régularisations comptables des avances versées aux entreprises dans le cadre des marchés publics.

RESULTAT

La balance générale d'investissement est arrêtée en suréquilibre de 59,021 millions, avec 2 554,814 milliards de recettes et 2 495,793 milliards de dépenses, soit une augmentation des recettes de 13% par rapport au budget primitif en raison notamment des subventions obtenues du FIP et du Contrat de Ville au profit des projets « Mise en conformité de l'école Piafau primaire » et « Réhabilitation de la maison associative de Pamatai », de même, les dépenses évoluent de 10% et tiennent compte de nouvelles opérations, des projets annulés ou réévalués.

II. BUDGET ANNEXE DE L'EAU

1. Recettes d'exploitation

Chapitre	Libellé	BA EAU 2026	DM 1/2026	BA EAU 2026 modifié	Variation
Total recettes réelles d'exploitation		831 973 000	-3 753 810	828 219 190	0%
013	Atténuation de charges	500 000	45 610	545 610	9%
70	Produits des services	230 500 000	28 330	230 528 330	0,01%
77	Produits exceptionnels	600 973 000	-3 827 750	597 145 250	-1%
Total recettes d'ordre d'exploitation		64 181 000	1 722 460	65 903 460	3%
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	64 181 000	1 722 460	65 903 460	3%
Total recettes d'exploitation		896 154 000	-2 031 350	894 122 650	-0,2%

- **Chapitre 013 – Atténuation de charges (+45 610 FCFP) :** recettes au titre des remboursements de la CPS liés aux arrêts maladie des agents du SPIC Eau.
- **Chapitre 70 – Produits des services, du domaine et ventes diverses (+28 330 FCFP) :** recettes issues des travaux réalisés en régie par le SPIC Eau.
- **Chapitre 77 – Produits exceptionnels (-3,827 millions), dont :**
 - +4 380 FCFP de recouvrement sur créances admises en non-valeur,
 - -3,832 millions de subvention d'équilibre versée par le budget principal compte tenu de la baisse des dépenses d'exploitation.
- **Chapitre 042 – Opérations d'ordre (+1,722 millions) :** ajustement de crédits sur amortissements des subventions d'équipement.

2. Dépenses d'exploitation

Chapitre	Libellé	BA EAU 2026	DM 1/2026	BA EAU 2026 modifié	Variation
Total dépenses réelles d'exploitation		784 003 000	1 243 722	785 246 722	0,2%
011	Charges à caractère général	518 099 113	1 243 722	519 342 835	0,2%
012	Charges de personnel et frais assimilés	145 405 855	0	145 405 855	0%
65	Autres charges de gestion courante	56 053 000	0	56 053 000	0%
67	Charges exceptionnelles	1 161 351	0	1 161 351	0%
68	Dotations aux provisions	63 283 681	0	63 283 681	0%
Total dépenses d'ordre d'exploitation		112 151 000	-3 275 072	108 875 928	-3%
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	112 151 000	-3 275 072	108 875 928	-3%
Total dépenses d'exploitation		896 154 000	-2 031 350	894 122 650	-0,2%

- **Chapitre 011 – Charges à caractère général (+1,243 millions), dont :**

- +1,141 millions de frais de location de tractopelle auprès d'un prestataire de service,
- +102 423 FCFP de protocoles d'accord liés aux frais de réparation de véhicules communaux réalisés sans bons de commande.
- **Chapitre 042 – Opérations d'ordre de transfert entre sections (-3,275 millions) :** réajustement des dotations aux amortissements des biens immobilisés.

RESULTAT

La balance générale des comptes d'exploitation est arrêtée en équilibre de recettes et de dépenses à 894,122 millions grâce au recours à la subvention exceptionnelle du budget principal de 596,730 millions et, en baisse de 0,2% par rapport au budget primitif, en raison notamment de la diminution des dépenses d'ordre au titre des dotations aux amortissements des biens immobilisés.

3. Recettes d'investissement

Chapitre	Libellé	BA EAU 2026	DM 1/2026	BA EAU 2026 modifié	Variation
Total recettes réelles d'investissement		1 105 702 842	10 061 432	1 115 764 274	0,9%
13	Subventions d'investissement	457 940 842	10 061 432	468 002 274	2,2%
2021009	Réalisation tranche 1.1 phase 1 SDAEP 2	550 000 000	0	550 000 000	0%
2022009	5 400 compteurs auto relève	97 762 000	0	97 762 000	0%
Total recettes d'ordre d'investissement		113 440 158	-3 275 072	110 165 086	-2,9%
001	Solde d'exécution de la section d'investissement	1 289 158	0	1 289 158	0%
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	112 151 000	-3 275 072	108 875 928	-2,9%
Total des recettes d'investissement		1 219 143 000	6 786 360	1 225 929 360	0,6%

- **Chapitre 13 – Subvention d'investissement (+10,061 millions) :** subvention d'équipement complémentaire versée par le budget principal pour financer la diminution des amortissements des biens immobilisés ainsi que les dépenses complémentaires au titre de l'opération « Travaux AEP T.1.1 phase 1 SDAEP 2 ».
- **Chapitre 040 – Opérations d'ordre de transfert entre sections (-3,275 millions) :** réajustement des dotations aux amortissements des biens immobilisés.

4. Dépenses d'investissement

Chapitre	Libellé	BA EAU 2026	DM 1/2026	BA EAU 2026 modifié	Variation
Total dépenses réelles d'investissement		1 154 962 000	5 063 900	1 160 025 900	0,4%
21	Immobilisations corporelles	48 752 534	14 900	48 767 434	0,03%
2021009	Réalisation tranche 1.1 phase 1 SDAEP 2	665 527 000	5 049 000	670 576 000	1%
2022009	5 400 compteurs auto relève	151 071 000	0	151 071 000	0%
2023003	Etude couverture défense incendie	45 000 000	0	45 000 000	0%
2024019	Conformité électrique station de production	50 000 000	0	50 000 000	0%
2025002	Sécurisation des ouvrages de production d'eau	122 418 000	0	122 418 000	0%
2025007	Rénovation des réseaux d'eau de 10 servitudes	7 000 000	0	7 000 000	0%
2025011	Acquisition de 48 membranes d'ultrafiltration	26 693 466	0	26 693 466	0%
2025012	Alimentation gravitaire en eau	23 500 000	0	23 500 000	0%
2026003	Mise en conformité des stations de production d'eau	3 000 000	0	3 000 000	0%
2026005	Extension réseau distribution TERITEHAU-HIUPAPE	4 000 000	0	4 000 000	0%
2026006	Périmètre de protection des captages	8 000 000	0	8 000 000	0%
Total dépenses d'ordre d'investissement		64 181 000	1 722 460	65 903 460	3%
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	64 181 000	1 722 460	65 903 460	3%
Total des dépenses d'investissement		1 219 143 000	6 786 360	1 225 929 360	0,5%

- **Chapitre 21 – Immobilisations corporelles (+14 900 FCFP) :** achat d'un smartphone pour la permanence du SPIC EAU.

- **Opération 2021009 – Travaux AEP Tranche 1.1 phase 1 du SDAEP 2 (+5,049 millions) :** travaux supplémentaires constatés lors de la rénovation des conduites du réservoir Schmidt.
- **Chapitre 040 – Opérations d'ordre (+1,722 millions) :** ajustement de crédits sur amortissements des subventions d'équipement.

RESULTAT

La balance générale de la section d'investissement est arrêtée en équilibre de recettes et de dépenses à 1 225,929 milliards grâce au recours de la subvention d'équipement du budget principal de 10,061 millions et, en baisse de 0,2% par rapport au budget primitif, en raison de la diminution des dépenses d'ordre au titre des dotations aux amortissements des subventions d'équipement.

III. BUDGET ANNEXE DES DECHETS

1. Recettes de fonctionnement

Chapitre	Libellé	BA DECHETS 2026	DM 1/2026	BA DECHETS 2026 modifié	Variation
Total recettes réelles d'exploitation		447 427 773	7 050 681	454 478 454	2%
013	Atténuation de charges	1 000 000	0	1 000 000	0%
70	Produits des services	222 900 000	226 000	223 126 000	0,1%
77	Produits exceptionnels	223 527 773	6 824 681	230 352 454	3,1%
Total recettes d'ordre d'exploitation		17 201 227	-381	17 200 846	-0,002%
002	Résultat de fonctionnement reporté	1 569 227	0	1 569 227	0%
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	15 632 000	-381	15 631 619	-0,002%
Total recettes d'exploitation		464 629 000	7 050 300	471 679 300	2%

- **Chapitre 70 – Produits des services, du domaine et ventes diverses (+226 000 FCFP) :** recettes issues de la collecte des encombrants à la demande.
- **Chapitre 77 – Produits exceptionnels (+6,824 millions) :** subvention d'équilibre complémentaire versée par le budget principal pour financer les dépenses d'exploitation du SPIC Déchet.
- **Chapitre 042 – Opérations d'ordre de transfert entre sections (-381 FCFP) :** ajustement de crédits sur amortissements des subventions d'équipement.

2. Dépenses de fonctionnement

Chapitre	Libellé	BA DECHETS 2026	DM 1/2026	BA DECHETS 2026 modifié	Variation
Total dépenses réelles d'exploitation		411 476 000	7 914 700	419 390 700	2%
011	Charges à caractère général	170 528 672	7 914 700	178 443 372	5%
012	Charges de personnel et frais assimilés	205 257 007	0	205 257 007	0%
65	Autres charges de gestion courante	646 000	0	646 000	0%
67	Charges exceptionnelles	500 000	0	500 000	0%
68	Dotations aux provisions dépréciation actifs circulants	34 544 321	0	34 544 321	0%
Total dépenses d'ordre d'exploitation		53 153 000	-864 400	52 288 600	-2%
Chapitre	Libellé	BA DECHETS 2026	DM 1/2026	BA DECHETS 2026 modifié	Variation
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	53 153 000	-864 400	52 288 600	-2%
Total dépenses d'exploitation		464 629 000	7 050 300	471 679 300	2%

- **Chapitre 011 – Charges à caractère général (+7,914 millions) :**
 - +7,101 millions de protocoles d'accord relatifs aux travaux de réparation de matériels roulants réalisés sans bons de commande,
 - +813 300 FCFP de frais d'avocats engagés dans le cadre du contentieux opposant la commune aux copropriétaires du site.
- **Chapitre 042 – Opérations d'ordre de transfert entre sections (-864 400 FCFP) :** réajustement des dotations aux amortissements des biens immobilisés.

RESULTAT

La balance générale des comptes d'exploitation est arrêtée en équilibre de recettes et de dépenses à 471,679 millions grâce au recours à la subvention exceptionnelle du budget principal de 226,862 millions et, en légère augmentation de 2% par rapport au budget primitif, au niveau notamment des charges à caractères générales.

3. Recettes d'investissement

Chapitre	Libellé	BA DECHETS 2026	DM 1/2026	BA DECHETS 2026 modifié	Variation
Total recettes réelles d'investissement		6 801 943	31 157 900	37 959 843	458%
13	Subventions d'investissement	6 801 943	31 157 900	37 959 843	458%
Total recettes d'ordre d'investissement		178 141 057	-864 400	177 276 657	-0,5%
001	Solde d'exécution section d'investissement	124 988 057	0	124 988 057	0%
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	53 153 000	-864 400	52 288 600	-2%
Total des recettes d'investissement		184 943 000	30 293 500	215 236 500	16%

- **Chapitre 13 – Subventions d'investissement (+31,157 millions)** : subvention d'équipement complémentaire versé par le budget principal pour financer les travaux provisoires du talus du CET de Mumuvai.
- **Chapitre 040 – Opérations d'ordre de transfert entre sections (-864 400 FCFP)** : réajustement des dotations aux amortissements des biens immobilisés.

4. Dépenses d'investissement

Chapitre	Libellé	BA DECHETS 2026	DM 1/2026	BA DECHETS 2026 modifié	Variation
Total dépenses réelles d'investissement		169 311 000	30 293 881	199 604 881	18%
21	Immobilisations corporelles	93 914 400	0	93 914 400	0%
2022012	Aménagement du CET de Mumuvai	56 300 000	30 293 881	86 593 881	54%
2024004	1 BOM 5M3	19 096 600	0	19 096 600	0%
Total dépenses d'ordre d'investissement		15 632 000	-381	15 631 619	0%
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	15 632 000	-381	15 631 619	0%
Total des dépenses d'investissement		184 943 000	30 293 500	215 236 500	16%

- **Opération 2022012 – Aménagement du CET de Mumuvai (+30,293 millions)** : travaux de sécurisation provisoire du talus de MUMUVAI ;
- **Chapitre 040 – Opérations d'ordre de transfert entre sections (-381 FCFP)** : ajustement de crédits sur amortissements des subventions d'équipement.

RESULTAT

La balance générale de la section d'investissement est arrêtée en équilibre de recettes et de dépenses à 215,236 millions grâce au recours à la subvention d'équipement versée par le budget principal de 31,158 millions et, en augmentation de 16% par rapport au budget primitif, au profit du financement des opérations d'investissement du SPIC Déchet.

IV. BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT

La section d'exploitation du budget annexe Assainissement est arrêtée en équilibre de recettes et de dépenses à 17,018 millions et, reste inchangé par rapport au budget primitif.

1. Recettes d'investissement

Les recettes d'investissement s'élèvent à 34,035 millions et, reste inchangé par rapport au budget primitif.

2. Dépenses d'investissement

Chapitre	Libellé	BA AEU 2026	DM 1/2026	BA AEU 2026 modifié	Variation
2026009	Etudes connexes au schéma directeur AEU	5 000 000	5 000 000	10 000 000	100%
Total des dépenses réelles d'investissement		5 000 000	5 000 000	10 000 000	100%

- **Opération 2026009 – Études connexes au schéma directeur AEU (+5 millions)** : études complémentaires pour l'élaboration d'un dossier des ouvrages exécutés.

RESULTAT

La balance générale de la section d'investissement est arrêtée en suréquilibre de 24,036 millions grâce notamment au solde d'exécution reporté 2025 de 17,018 millions et, en augmentation de 100% par rapport au budget primitif, au profit du financement de l'opération « Etudes connexes au schéma directeur AEU ».

Aussi, compte tenu des éléments exposés ci-dessus, je vous invite à délibérer sur les abondements et réduction de crédits proposés.

C'est l'objet du projet de délibération ci-après.

Le Conseil Municipal, après avoir entendu l'exposé de Madame Clarisse POIA :

- Vu** la loi organique n°2004-192 du 27 février 2004 modifiée portant statut d'autonomie de la Polynésie française et la loi n°2004-193 du 27 février 2004 complétant le statut d'autonomie de la Polynésie française ;
- Vu** la loi n°71-1028 du 24 décembre 1971 modifiée relative à la création et à l'organisation des communes dans le territoire de la Polynésie française promulguée par arrêté n°31/AA du 6 janvier 1972 ;
- Vu** l'ordonnance n°2007-1434 du 5 octobre 2007 modifiée portant extension des première, deuxième et cinquième parties du Code général des collectivités territoriales aux communes de la Polynésie française, à leurs groupements et à leurs établissements publics ;
- Vu** le décret n°2008-1020 du 22 septembre 2008 portant extension des première, deuxième et cinquième parties du Code général des collectivités territoriales aux communes de la Polynésie française, à leurs groupements et à leurs établissements publics ;
- Vu** l'arrêté n°173/AA du 30 janvier 1965 instituant deux communes ayant respectivement pour chef-lieu PIRAE et FAA'A et étendant à ces communes toutes les dispositions applicables à celles de PAPEETE et d'UTUROA conformément à l'article 58 du décret n°57-812 du 22 juillet 1957 ;
- Vu** la délibération n°79/2025 du 16 décembre 2025 prenant acte du Débat d'Orientation Budgétaire 2026 ;
- Vu** les délibérations n°01/2026, 02/2026, 03/2026 et 04/2026 du 12 février 2026 approuvant la reprise anticipée des résultats et des restes à réaliser au titre de l'exercice 2025 du budget principal ainsi que des budgets annexes Eau, Déchets et Assainissement ;
- Vu** les délibérations n°05/2026, 06/2026, 07/2026 et 08/2026 du 12 février 2026 adoptant le budget principal ainsi que les budgets annexes Eau, Déchets et Assainissement de la Commune de FAA'A au titre de l'exercice 2026 ;
- Vu** le tableau de la décision modificative n°1 du budget principal et des budgets annexes Eau, Déchets et Assainissement au titre de l'exercice 2026 ;
- Vu** le rapport de présentation et l'avis de la commission finances et ressources humaines du 19 juin 2026 ;

Dans sa séance du 29 juin 2026 ;

ADOpte A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES

Article 1^{er} : Le budget principal et les budgets annexes Eau, Déchets et Assainissement 2026 sont modifiés conformément au tableau ci-annexé.

Article 2 : Le montant total du budget principal 2026 ainsi modifié est arrêté en suréquilibre de recettes pour la somme de huit milliards cent quatre-vingt-douze millions deux cent quatre-vingt-un mille six cent soixante-dix francs (**8 192 281 670 FCFP**) et de dépenses pour la somme de sept milliards vingt-trois millions huit cent soixante-treize mille six cent cinquante francs (**7 023 873 650 FCFP**).

- sa section de fonctionnement, arrêtée en suréquilibre de recettes à la somme de cinq milliards six cent trente-sept millions quatre cent soixante-sept mille cent cinquante francs (**5 637 467 150 FCFP**) et en dépenses à la somme de quatre milliards cinq cent vingt-huit millions quatre-vingt mille huit cents francs (**4 528 080 800 FCFP**) ;
- sa section d'investissement, arrêtée en suréquilibre de recettes à la somme de deux milliards cinq cent cinquante-quatre millions huit cent quatorze mille cinq cent vingt francs (**2 554 814 520 FCFP**) et en dépenses à la somme de deux milliards quatre cent quatre-vingt-quinze millions sept cent quatre-vingt-douze mille huit cent cinquante francs (**2 495 792 850 FCFP**).

Article 3 : Le montant total du budget annexe Eau 2026, ainsi modifié est arrêté en équilibre de recettes et de dépenses à la somme de deux milliards cent vingt millions cinquante-deux mille dix francs (**2 120 052 010 FCFP**) :

- sa section de fonctionnement, arrêtée en équilibre de recettes et de dépenses, s'élève à la somme de huit cent quatre-vingt-quatorze millions cent vingt-deux mille six cent cinquante francs (**894 122 650 FCFP**) ;
- sa section d'investissement, arrêtée en équilibre de recettes et de dépenses, s'élève à la somme d'un milliard deux cent vingt-cinq millions neuf cent vingt-neuf mille trois cent soixante francs (**1 225 929 360 FCFP**).

Article 4 : Le montant total du budget annexe Déchets 2026 ainsi modifié est arrêté en équilibre de recettes et de dépenses à la somme de six cent quatre-vingt-six millions neuf cent quinze mille huit cents francs (**686 915 800 FCFP**) :

- sa section de fonctionnement ainsi modifié est arrêtée en équilibre de recettes et de dépenses à la somme de quatre cent soixante et onze millions six cent soixante-dix-neuf mille trois cents francs (**471 679 300 FCFP**) ;

- sa section d'investissement ainsi modifié est arrêtée en équilibre de recettes et de dépenses à la somme de deux cent quinze millions deux cent trente-six mille cinq cents francs **(215 236 500 FCFP)**.

Article 5 : Le montant total du budget annexe Assainissement 2026 ainsi modifié est arrêté en suréquilibre de recettes pour la somme de cinquante et un millions cinquante-trois mille neuf cent quatre-vingt-dix-sept francs **(51 053 997 FCFP)** et en dépenses pour la somme de vingt-sept millions dix-huit mille francs **(27 018 000 FCFP)** :

- sa section de fonctionnement arrêtée en équilibre de recettes et de dépenses reste inchangée à la somme de dix-sept millions dix-huit mille francs **(17 018 000 FCFP)** ;
- sa section d'investissement ainsi modifié est arrêtée en suréquilibre de recettes à la somme de trente-quatre millions trente-cinq mille neuf cent quatre-vingt-dix-sept francs **(34 035 997 FCFP)** et en dépenses à la somme de dix millions de francs **(10 000 000 FCFP)**.

Article 6 : Le conseil municipal décide, d'une part, de prélever une subvention exceptionnelle du budget principal 2026 d'un montant de **6 824 681 FCFP** pour l'affecter au budget annexe Déchets, et d'autre part, de diminuer la subvention exceptionnelle du budget annexe Eau de **3 832 130 FCFP** compte tenu des dotations aux amortissements réactualisés à la baisse.

La subvention exceptionnelle complémentaire versée au budget annexe Déchets est justifiée par la nécessité de compenser l'insuffisance des ressources propres, afin de couvrir les charges de fonctionnement et de garantir la continuité du service public, sans augmentation excessive des tarifs appliqués aux usagers.

Article 7 : Le conseil municipal décide de prélever une subvention d'équipement complémentaire du budget principal 2026 d'un montant de **41 219 332 FCFP** et de l'affecter aux budgets annexes de l'Eau pour **10 061 432 FCFP** et des Déchets d'un montant de **31 157 900 FCFP** pour financer les projets d'investissement des SPIC.

Article 8 : Sont approuvés la mise à niveau des montants des autorisations de programme et des crédits de paiement pour les opérations suivantes :

DEPENSES							
N° AP et intitulé OP	AP	CP 2022	CP 2023	CP 2024	CP 2025	CP 2026	CP 2027
AP1 - Mise en conformité Ruatama	610 626 622	932 520	0	11 191 559	157 754 343	440 748 200	
AP2 - Caveaux et enfeus T2 - P3	153 304 543	0	7 375 230	1 831 956	109 819 357	34 278 000	
AP3 - 5 400 compteurs d'eau à auto relève	355 799 677	0	86 380 537	58 813 392	59 534 748	151 071 000	
AP4 - Relogement SEI et PM	91 000 590				1 213 590	89 787 000	
AP5 - Sécurisation des ouvrages de production d'eau	122 700 500				282 500	122 418 000	
AP6 - Travaux AEP T1.1 - P1 SDAEP 2	984 764 271				52 732 767	670 576 000	261 455 504
AP7 - Marché de proximité cité Bopp Dupont	158 979 372				14 352 372	144 627 000	

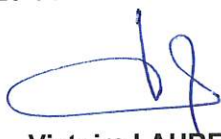
DEPENSES							
N° AP et intitulé OP	AP	CP 2022	CP 2023	CP 2024	CP 2025	CP 2026	CP 2027
AP8 - Mise en conformité PIAFAU primaire	700 574 716					12 021 000	560 459 773
Total AP dépenses	3 177 750 291	932 520	93 755 767	71 836 907	395 689 677	1 665 526 200	821 915 277

RECETTES							
N° AP et intitulé OP	AP	CP 2022	CP 2023	CP 2024	CP 2025	CP 2026	CP 2027
AP1 - Mise en conformité Ruatama	391 238 659	0	117 371 659	0	0	273 867 000	
AP2 - Caveaux et enfeus T2 – P3	76 651 651	0	38 325 825	0	0	38 325 826	
AP3 - 5 400 compteurs d'eau à auto relève	228 949 095	0	68 684 781	0	62 502 314	97 762 000	
AP6 – Travaux AEP T1.1 - P1 SDAEP 2	784 572 217				0	550 000 000	234 572 217
AP7 – Marché de proximité cité Bopp Dupont	43 195 000				0	43 195 000	
AP8 - Mise en conformité PIAFAU primaire	665 545 980					199 663 790	399 327 588
Total AP dépenses	2 190 152 602	0	224 382 265	0	62 502 314	1 202 813 616	633 899 805

Article 9 : La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif dans un délai de 2 mois à compter de sa publication et de sa transmission au représentant de l'Etat, et est prise pour servir et valoir ce que de droit.

Fait et délibéré à FAA'A, le 29 juin 2026.

Le Secrétaire de Séance,



Victoire LAURENT



Le Président de Séance,



Tetuahau TEMARU

Le Maire de la Commune de Faa'a atteste, sous sa responsabilité, que le présent acte a été publié le
et transmis au Haut-commissaire de la République en Polynésie française le

06 JUIL. 2026
06 JUIL. 2026

Chap / Art	Libellé	BUDGET PRINCIPAL 2026				BUDGET ANNEXE EAU 2026				BUDGET ANNEXE DECHETS 2026				BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT 2026				BUDGET CONSOLIDE 2026		
		Budget primitif	Modif antér. Adoptées	Modif proposées	BP 2026 après modif.	Budget primitif	Modif antér. Adoptées	Modif. proposées	BA EAU 2026 après modif.	Budget primitif	Modif antér. Adoptées	Modif. proposées	BA OM 2026 après modif.	Budget primitif	Modif antér. Adoptées	Modif. proposées	BA AEU 2026 après modif.	Budget primitif	Modifications consolidées	Budget après modif.
2025003	Aménagement d'un site cinéraire	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
2025004	Aménagement d'espaces verts et VRD à Ruatama matern	13 411 000	0	0	13 411 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	13 411 000	0	13 411 000
2025005	Travaux de désamiantage école FARAHEI NUI 3	10 647 000	0	35 788	10 682 788	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	10 647 000	35 788	10 682 788
2025006	Réhabilitation maison associative de PAMATAI	1 880 000	0	32 198 587	34 078 587	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1 880 000	32 198 587	34 078 587
2025007	Rénovation des réseaux d'eau de 10 servitudes	0	0	0	0	7 000 000	0	0	7 000 000	0	0	0	0	0	0	0	0	7 000 000	0	7 000 000
2025008	Travaux d'eau pluviale et désamiantage VAIAHA PRIMAIR	16 726 000	0	-16 726 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	16 726 000	-16 726 000	0
2025009	Mise aux normes installations sportives	3 000 000	0	0	3 000 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	3 000 000	0	3 000 000
2025010	Mobilier scolaire	27 508 396	0	0	27 508 396	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	27 508 396	0	27 508 396
2025011	Acquisition de 48 membranes d'infiltration	0	0	0	0	26 693 466	0	0	26 693 466	0	0	0	0	0	0	0	0	26 693 466	0	26 693 466
2025012	Alimentation gravitaire en eau	0	0	0	0	23 500 000	0	0	23 500 000	0	0	0	0	0	0	0	0	23 500 000	0	23 500 000
2025013	Installation vidéo surveillance zone urbaine	3 000 000	0	0	3 000 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	3 000 000	0	3 000 000
2025014	Extension maison associative Te Vai Hotuarea	902 000	0	0	902 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	902 000	0	902 000
2025015	Embelissement Aratia Nelson MANDELA	3 530 000	0	0	3 530 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	3 530 000	0	3 530 000
2025016	Cartographie des projets urbains	240 000	0	-240 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	240 000	-240 000	0
2026001	Travaux désamiantage ATACEM	2 200 000	0	0	2 200 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2 200 000	0	2 200 000
2026002	Rénovation de la salle omnisports de Plafau	15 000 000	0	0	15 000 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	15 000 000	0	15 000 000
2026003	Mise en conformité des stations de production d'eau	0	0	0	0	3 000 000	0	0	3 000 000	0	0	0	0	0	0	0	0	3 000 000	0	3 000 000
2026004	Rénovation des toitures en rauoro du Centre Administratif	16 000 000	0	0	16 000 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	16 000 000	0	16 000 000
2026005	Extension réseau distribution TERIITEHAU-HIUPAPE	0	0	0	0	4 000 000	0	0	4 000 000	0	0	0	0	0	0	0	0	4 000 000	0	4 000 000
2026006	Périmètre de protection des captages	0	0	0	0	8 000 000	0	0	8 000 000	0	0	0	0	0	0	0	0	8 000 000	0	8 000 000
2026007	Pré-réhabilitation de l'école Farahei nui 3	31 000 000	0	28 020 000	59 020 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	31 000 000	28 020 000	59 020 000
2026008	Réalisation maquette numérique du PGA	3 000 000	0	0	3 000 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	3 000 000	0	3 000 000
2026009	Etudes connexes au schéma directeur AEU	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	5 000 000	0	5 000 000	10 000 000	5 000 000	5 000 000	10 000 000
2026010	Mise en œuvre d'une solution GED	0	0	28 000 000	28 000 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	28 000 000	28 000 000
OPERATIONS D'ORDRE		6 162 000	0	74 873 184	81 035 184	64 181 000	0	1 722 460	65 903 460	15 632 000	0	-381	15 631 619	0	0	0	0	85 975 000	76 595 263	162 570 263
001	Solde d'exécution reporté d'investissement	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	6 162 000	0	334 640	6 496 640	64 181 000	0	1 722 460	65 903 460	15 632 000	0	-381	15 631 619	0	0	0	0	85 975 000	2 056 719	88 031 719
041	Opérations patrimoniales	0	0	74 538 544	74 538 544	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	74 538 544	74 538 544
EQUILIBRE SECTION D'INVESTISSEMENT		0	0	59 021 670	59 021 670	0	0	0	0	0	0	0	0	29 035 997	0	-5 000 000	24 035 997	29 035 997	54 021 670	83 057 667
TOTAL RECETTES		7 868 961 000	0	323 320 670	8 192 281 670	2 115 297 000	0	4 755 010	2 120 052 010	649 572 000	0	37 343 800	686 915 800	51 053 997	0	0	51 053 997	10 684 883 997	365 419 480	11 050 303 477
TOTAL DEPENSES		6 740 845 000	0	283 028 650	7 023 873 650	2 115 297 000	0	4 755 010	2 120 052 010	649 572 000	0	37 343 800	686 915 800	22 018 000	0	5 000 000	27 018 000	9 527 732 000	330 127 460	9 857 859 460
		1 128 116 000	0	40 292 020	1 168 408 020	0	0	0	0	0	0	0	0	29 035 997	0	-5 000 000	24 035 997	1 157 151 997	35 292 020	1 192 444 017